

19 octobre 2008

Courrier Laval, Nathalie Villeneuve

## **Après la Route verte, la Route Bleue- 180 km de voies navigables à la portée de tous en 2010**

Les Lavallois sont des insulaires, mais mise à part la traversée des ponts que nombre d'entre eux effectuent matin et soir, quel rapport entretiennent-ils avec l'eau qui entoure leur île? Au printemps 2010, on inaugurerait une route exempte de bitume, qui leur permettra de faire connaissance avec leurs rivières. Une route bleue.

Cent quatre-vingts kilomètres de couloirs navigables, pour canots, kayaks, rabaskas, de Carillon à Repentigny, sur les rivières des Mille Îles et des Prairies. Des sentiers sur l'eau, procurant aux plaisanciers un nouveau regard sur leur région.

Une carte de ce réseau navigable, où sont indiqués les aires de mise à l'eau, campings, auberges, gîtes du passant, restaurants et abris sécuritaires qui jalonnent le parcours. Une voie aquatique où les milieux naturels fragiles sont identifiés, afin de les protéger d'une utilisation intensive et néfaste.

### **Laval s'intègre au réseau**

Ce rêve bleu est en passe de devenir réalité. Depuis juillet, l'organisme Éco-Nature, responsable de la gestion du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, travaille à l'étude de faisabilité du secteur lavallois de la Route bleue du grand Montréal.

«On veut mettre en valeur ce qu'on a déjà», souligne Jean Lauzon, directeur gestion et protection du territoire, à Éco-Nature. Sur papier, le projet requiert un travail en collaboration avec les nombreuses municipalités riveraines. Sur le terrain, deux agentes de développement d'Éco-Nature ont parcouru, cet été, les 180 kilomètres du secteur en vélo, puis en canot.

«On a pris des notes, des photos, identifié les endroits potentiels de mise à l'eau, les entreprises de location d'embarcation. On est à l'étape de rencontrer les propriétaires, pour voir s'il y a un intérêt», explique l'agente Anne-Julie Gagnon.

### **De la Gaspésie à Montréal**

Le tronçon à développer par Éco-Nature se greffera au réseau provincial du Sentier maritime du Saint-Laurent, qui a vu le jour après le lancement de la Politique de l'eau par le gouvernement québécois, en 2002. Le concept s'apparente à la Route verte, inaugurée en 2007.

Ce grand réseau bleu se développe via des initiatives locales, grâce à des outils et un encadrement fourni par la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK), en collaboration avec Tourisme Québec.

D'abord initié en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent, le réseau s'est récemment étendu à la région Québec/Chaudière-Appalaches. Un autre tronçon est en voie de réalisation dans Charlevoix.

### **Pas d'hier**

L'idée n'est pas neuve. On attribue la paternité du Sentier maritime du Saint-Laurent à André Bergeron,

qui aurait tenté sans succès de mettre sur pied un tel projet en 1984 au Québec, selon le magazine québécois Espaces. Il aurait connu, selon cette publication, plus de succès chez nos voisins du sud, à titre de membre fondateur du Maine Island Trail, qui est devenu la référence nord-américaine en la matière, depuis 15 ans.

Dans la région de Laval, l'Association pour la conservation et l'aménagement plein air Laval (ACAPAL), regroupant une quarantaine d'organismes, proposait, il y a plus de 25 ans, un plan avant-gardiste d'éco-développement intégrant ski de randonnée, canot-camping et vélo comme mode de découverte du territoire, tout en identifiant les zones à protéger.

«On nous traitait de fous!» se souvient Jean Lauzon. Le projet, chiffré à l'époque à 220 M\$, est mort dans l'œuf. Le projet actuel, plus modeste, bénéficie, pour sa première phase (étude de faisabilité), de ressources évaluées à 90 000 \$, en argent et en temps accordé par divers partenaires et bénévoles, ou en équipement, explique M. Lauzon.

Environnement Canada, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et la Conférence régionale des élus de Laval, notamment, apportent une contribution financière.

La première phase devrait être complétée en mars 2009. Le déploiement du nouveau réseau débutera alors, pour aboutir à l'inauguration officielle, prévue au printemps 2010.

### **Taxi blues**

Et si les rivières s'intégraient au réseau de transport collectif?

Avant les routes, les cours d'eau étaient les seules voies de communication. La Route bleue, un projet axé sur le loisir, pourrait également redonner aux rivières leur ancienne vocation, si les idées novatrices incubées à Éco-Nature voient le jour.

Jean Lauzon, directeur gestion et protection du territoire, évoque les tugboats (bateaux remorqueurs) de Vancouver. «Ils forment un réseau parallèle au réseau d'autobus, vont d'un arrêt à l'autre, en rive. On ne dit pas qu'on va faire ça demain matin, mais c'est une possibilité.»

L'idée à exploiter: des bateaux électriques, qui feraient office de taxi, pour des gens désirant se déplacer d'un point à l'autre de la Route bleue. Il s'agirait également d'harmoniser cette dernière à la Route verte. «On pourrait développer le vélo-canot et le concept de navettes», illustre M. Lauzon.

Par exemple, un cycliste pourrait s'embarquer sur un bateau à Saint-Eustache, vers un autre point de la Route verte. «Le but, c'est que les gens viennent sur les rivières et s'en servent autant comme moyen de transport que de loisir.»

<http://www.courrierlaval.com/article-261376-Apres-la-Route-verte-la-Route-Bleue.html>